

PRÉFECTURE DE LA GUYANE
BUREAU DU COURRIER
19 DEC. 2018
ARRIVÉE
Transmis A.....

COMMUNE DE MATOURY

EXTRAIT DE PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N° 93 / 12 / 18 / SPORTS PORTANT SUR LA RENOVATION
DU CENTRE NAUTIQUE AQUAZONIA

L'an deux mil dix-huit, le lundi 17 décembre, le Conseil Municipal de la
Commune de Matoury étant assemblé en session extraordinaire, au lieu
habituel de ses séances après une première convocation légale sous la
présidence de Monsieur Serge SMOCK, Maire.

Etaient présents :

- Monsieur Serge SMOCK, le Maire,
- Madame Yolande CADET-MARTHE, 1ière Adjointe,
- Madame Anne-Michèle ROBINSON, 2ième Adjointe,
- Monsieur Didier SILIGHINI, 4ième Adjoint,
- Madame Guerline LOUIS, 5ième Adjointe,
- Madame Sendra PARDONIPADE, 6ième Adjointe,
- Monsieur Georges FABIEN, 7ième Adjoint,
- Monsieur Yvens SAINT-FLEUR, 8ième Adjoint,
- Monsieur Roland LÉANDRE, Conseiller Municipal,
- Madame Georgina JUDICK PIED, Conseillère Municipale,
- Monsieur Roger ARON, Conseiller Municipal,
- Madame Daisy SORPS, Conseillère Municipale,
- Madame Arlette EDWARD, Conseillère Municipale,
- Monsieur Stanley SAINT REMY MEDE, Conseiller Municipal,
- Monsieur Théodore ROUMILLAC, Conseiller Municipal,
- Madame Nélia POLIUS, Conseillère Municipale,
- Madame Marie-Françoise DUREUIL, Conseillère Municipale,
- Monsieur Michel MONLOUIS DEVA, Conseiller Municipal,
- Madame Marguerite JANVIER, Conseillère Municipale,

Etaient absents :

- Madame Sabrina HIGHT, 3^{ème} Adjointe,
- Monsieur Bernard PERDRIX, 9ième Adjoint,
- Monsieur Christian ROUDGE, 10ième Adjoint (**donne procuration à Monsieur Serge SMOCK, le Maire**),
- Monsieur Gabriel SERVILE, Conseiller Municipal, (**donne procuration à Monsieur Roger ARON, Conseiller Municipal**),
- Monsieur Jean-Victor CASTOR, Conseiller Municipal,
- Monsieur Lekel LOUIS, Conseiller Municipal,
- Madame Laurence GOUPIL épouse JEAN-LOUIS, Conseillère Municipale,
- Madame Chantal BARTHELEMY épouse LIE-KON-WAH,
- Monsieur Thibault LECHAT-VEGA, Conseiller Municipal,
- Monsieur Corinne DIMANCHE, Conseillère Municipale,
- Monsieur Marius FLORELLA, Conseiller Municipal,
- Monsieur Michel DUBOUILLE, Conseiller Municipal,
- Madame Pierline SAINT-VICTOR, Conseillère Municipale,
- Madame Rose-Marie PIRIS VILHENA, Conseillère Municipale,
- Madame Sergine CHOU TIAM, Conseiller Municipale,
- Monsieur Étienne ROGIER, Conseiller Municipal,

MAIRIE
DE
MATOURY
Guyane Française



DEPARTEMENT
Guyane

ARRONDISSEMENT
Cayenne

CANTON
Matoury

Nombre de Conseillers en exercice : 35

De présents : 19

De votants : 21

OBJET :

**LA RENOVATION
DU CENTRE
NAUTIQUE
AQUAZONIA**

Nota : Le Maire certifie que le compte
rendu de cette délibération sera affiché à la
porte de la Mairie : 20/12/18

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 30/11/2018

Le Maire



Il a été procédé conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, **Madame Yolande CADET-MARTHE, 1^{ère} Adjointe** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées.

PORTANT SUR LA RENOVATION DU CENTRE NAUTIQUE AQUAZONIA

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2009-594 du 27 mai 2009, art. 31,

VU le Décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement,

VU le Décret no 2009-1776 du 30 décembre 2009,

VU le rapport n° 93 / 12 / 18 / SPORTS portant sur la rénovation du Centre Nautique Aquazonia,

Après en avoir délibéré,

DECIDE par :

- Voix pour : 17
- Voix contre : 00
- Abstention(s) : 04





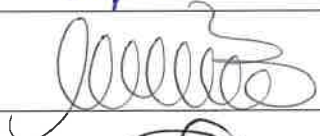

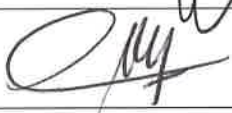

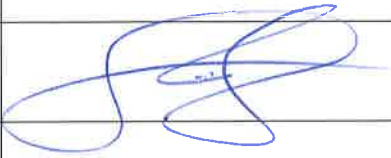

➤ **D'ADOPTER** le projet de rénovation du Centre Nautique Aquazonia ;



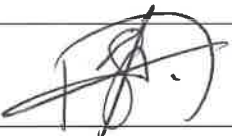

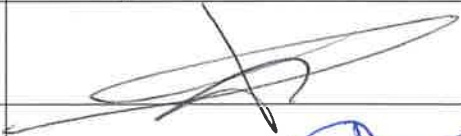

➤ **D'ARRÊTER** le plan de financement de l'opération selon les modalités suivantes :

- Fonds Exceptionnel d'Investissement	1 809 939 €	76%
- ADEME	100 000 €	4%
- Auto financement Mairie de Matoury	477 485 €	20%
TOTAL	2 387 424 €	100%

➤ **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes pièces administratives et financières s'y rapportant.

Pour extrait certifié conforme

<i>SMOCK Serge - Maire</i>	
<i>CADET MARTHE Yolande</i>	
<i>ROBINSON Anne-Michèle</i>	
<i>HIGHT Sabrina</i>	
<i>SILIGHINI Didier</i>	
<i>LOUIS Guerline</i>	
<i>PARDONIPADE Sendra</i>	
<i>FABIEN Georges</i>	
<i>SAINT-FLEUR Yvens</i>	
<i>PERDRIX Bernard</i>	
<i>ROUDGE Christian</i>	
<i>SERVILLE Gabriel</i>	
<i>CASTOR Jean-Victor</i>	
<i>LEANDRE Roland</i>	
<i>LOUIS Lekel</i>	
<i>GOUPIL épouse JEAN-LOUIS Laurence</i>	
<i>JUDICK-PIED Georgina</i>	

<i>BARTHÉLEMY épouse LIE KON WAH Chantal</i>	
<i>LECHAT VEGA Thibault</i>	
<i>DIMANCHE Corine</i>	
<i>ARON Roger</i>	
<i>SORPS Daisy</i>	
<i>FLORELLA Marius</i>	
<i>EDWARD Arlette</i>	
<i>DUBOILLÉ Michel</i>	
<i>SAINT-VICTOR Pierline</i>	
<i>PIRIS VILHENA Rose-Marie</i>	
<i>SAINT REMY MEDE Stanley</i>	
<i>ROUMILLAC Théodore</i>	
<i>CHOU TIAM Sergine</i>	
<i>ROGIER Etienne</i>	
<i>POLIUS Nélia</i>	
<i>DUREUIL Marie-Françoise</i>	
<i>MONLOUIS DEVA Michel</i>	
<i>JANVIER Marguerite</i>	



CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 DECEMBRE 2018

**RAPPORT N° 93 / 12 / 18 / SPORTS PORTANT SUR LA RENOVATION
DU CENTRE NAUTIQUE AQUAZONIA**

Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Cher(e)s Collègues,

Suite au courrier n°442/2018/SGAR/BPR001 du 30 Octobre 2018 concernant le programme d'investissements publics en matière d'équipements structurants, le Décret n°2009-1776 du 30 décembre 2009, précise que les aides apportées par le fonds exceptionnel d'investissement Outre-Mer financent des opérations d'investissement individualisées portant sur la réalisation ou la modernisation d'infrastructures ou d'équipements publics, à usage collectif participant de façon déterminante, de manière directe ou indirecte, au développement économique, social, environnemental et énergétique de ces collectivités.

Le diagnostic territorial réalisé en 2013, a retenu 4 thèmes prioritaires : constructions scolaires, eau et assainissement, équipements de proximité en matière sanitaire et sociale, traitement et gestion des déchets, sans pour autant exclure d'autres thèmes d'intervention.

De plus, les Outre-Mer présentent un déficit en équipements sportifs qui se caractérise par un décalage défavorable par rapport à la moyenne nationale de l'ordre d'un tiers du nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants -32,5 pour la Guyane contre 49,5 pour l'ensemble du territoire national (données: recensement des équipements sportifs, 2016) – mais également une qualité moindre en raison de la vétusté des installations et des conditions difficiles d'accès.

Aussi, j'attire votre attention sur le fait que le Centre Nautique Aquazonia, qui a été inauguré le 8 juillet 2003, est un équipement vétuste qui a connu des défauts de conception et de réalisation qui ont amené la collectivité à prendre en charge, régulièrement, la réparation des différentes avaries constatées pour assurer la continuité du service public.

De plus, le projet de réhabilitation du Centre Nautique Aquazonia, présenté dans le cadre du programme d'investissements publics en matière d'équipements structurants pour 2013-2015, avait été exclu, par le courrier n°1036/2013/SGAR du 8 octobre 2013, car jugé comme ne faisant pas partie de la liste des thèmes de l'appel à projets, et n'avait, donc, pas connu de commencement d'exécution des travaux, faute de financement.

Aussi, suite au rapport de la mission « Etude diagnostique et énergétique du Centre Nautique Aquazonia de la ville de Matoury », en date du 16 octobre 2018, je vous propose de solliciter une subvention d'un montant de 1 809 939 €, au titre de la programmation 2019 du Fonds Exceptionnel d'Investissement, correspondant à 76% du coût du projet de rénovation du centre nautique Aquazonia d'un montant total, pour la première phase, de 2 387 424 €.

Aussi, je vous demande de valider le plan de financement suivant :

- Fonds Exceptionnel d'Investissement	1 809 939 €	76%
- ADEME	100 000 €	4%
- Auto financement Mairie de Matoury	477 485 €	20%
TOTAL	2 387 424 €	100%

Je vous invite à en délibérer.

Fait à Matoury, le 30 novembre 2018



le Maire,


Serge SMOCK

